CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Paraît tous les samedis.—DIX PIASTRES PAR AN payable par mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera crédité à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que quelqu'un ait voudra suspendre son abonnement, n'en fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'*Abeille* *soulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS ; les adres pas dans une seule langue. Le prix est DIX PIASTRES pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour chaque insertion subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront cotés à un prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leurs gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de recevoir un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm. Marks.
Bateau à vapeur ALBERT, capit. Chs Walker.
Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine Hutton.
Bateau à vapeur MAZEPPA, capt. Joseph Cusac.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes experts et bons marins; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 2 heures de l'après-midi ; la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin de fer, couvert à 2 heures.

Le dîner sera servi à bord des bateaux à vapeur, à 3 heures de l'après midi. 25 fev

POUR PITTSBURGH. —Le steamer **Princeton**, capitaine Perry, tirant très peu d'eau, partira incessamment pour Pittsburgh et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue de la Douane, ou à

TOURNE & BECKWITH,
16 mars 28 et 29 Nlle. Levée.

Pour Apalachicola—Le goëlette pacquebot David Rogers, capitaine Gyberson, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face la rue Poydras ou à

TOURNE & BECKWITH,
16 mars nos. 28 et 29. Nouvelle-Levée.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais, fin voilier ALORIENT, doublé et chevillé en cuivre, capt. W. Scott, peut encore recevoir 500 balles. Pour ce fret s'adresser à
Remars WILLIAM VANCE.

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise A1 **Madras**, doublée et chevillée en cuivre, capit. H. Thomaston, est prête à recevoir sa cargaison. Elle porte environ 1000 balles—Pour fret, s'adresser à (16 mars) W. VANCE.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais A1 **CELIA**, capit. John Black, peut encore prendre 200 balles de coton pour complétier son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à G VANCE & R GAMBLE. 51 Douane

POUR GIBRALTAR—Le brick A1 doublé et chevillé en cuivre, MARIANE, capitaine David, ayant la moitié de son chargement engagée, partira dans le courant de ce mois. Pour balance de fret, s'adresser à capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.
N. B.—Des avances seront faites sur consignation chargées à bord de ce bâtiment. 11 mars

POUR LE HAVRE & BORDEAUX —La belle barque neuve **Louisiana**, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée partira positivement le 1er. d'avril. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à JULES LE BLANC & Co.
9 mars 103, rue Royale.

POUR BALTIMORE—Le beau brick fin voilier PILGRIM, capitaine Martin, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour le reste du fret, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Poydras, ou à
HARROD & QUARLES,
22 fev rue de la Douane, No. 20.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais, fin voilier CONSBROOK, capitaine Bresnow, peut prendre 1300 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à Wm. VANCE,
22 fev 18, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL—La superbe barque anglaise, fine voilière, A. 1. CAMBRIAN, capitaine Gowen, ayant presque tout son chargement, peut encore pour le compléter prendre 250 ou 300 balles de coton. Pour le fret, s'adresser à
19 fev G. VANCE & GAMBLE

Pour Liverpool.—La superbe navire anglais, fin voilier CELIA, capitaine John Black, est prêt à prendre chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
12 fev G. VANCE & R. GAMBLE.

Pour Liverpool ou le Clyde.—La superbe barque anglaise, doublée, clouée et chevillée en cuivre, MOUNTAINEER, capitaine Wm. Aberdeen, est prête à prendre son chargement, et sera promptement expédiée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau no. 52, ou à 12 fev G. VANCE & GAMBLE.

Pour Liverpool—La baryue anglaise A. 1. JOHN WALKER, capitaine W. Black, doublée et chevillé en cuivre, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 fev Wm. VANCE, rue de la Douane, no. 18

Pour Liverpool—Le navire anglais A 1 ORIENT, capitaine W. Scott, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à Wm. VANCE,
13 fev 18, rue de la Douane.

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO.—Le brick mexicain DELEYTE, capitaine Espinola, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu pour fret de 120 barrils ou passage, s'adresser à J PRATS & FILS
7 mars

Pour la Baie de Galveston (ler navire) La solide goëlette, fine voilière, HENRY, capitaine Grimes: ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St Louis, ou à
7 mars W BRYAN, 36, Vieille Levée.

Pour la baie de Galveston et le lac Sabine—La superbe goëlette fine voilière, ALONE, ayant la plus grande partie de son chargement arrimé, partira incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser rue de la vieille Levée No. 36. W. BRYAN.
7 mars

POUR MATAGORDA.—La goëlette fine voilière WILLIAM & FRANCIS, capitaine Watts, doublée et chevillée en cuivre, est maintenant prête à recevoir son chargement, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
27 fev WM. BRYAN, no 36, Vieille Levée.

A FRETER—La barque anglaise A. 1 VENTURE, capitaine Wilson, est prête à recevoir un chargement, étant chargée de coton, elle ne tire que 12 à 13 pieds d'eau. S'adresser au capitaine à bord, ou à
10 mars R. & J. CURRELL.

A FRETER—La goëlette FORESTER capitaine Russell, du port de 100 tonneaux, est prête à recevoir sa cargaison. S'adresser au capitaine à bord, ou à Jn. A. PECK,
10 mars 29, rue Bienville.

A FRETER.—Le brick DANIEL WEBSTER, capitaine Gooduch, maintenant de l'autre bord du fleuve, est un bon état, et prêt à recevoir son chargement tirant très peu d'eau. S'adresser à HARROD & QUARLES,
5 mars No. 24, rue de la Douane.

A VENDRE OU A FRETER—Le brick ELIZA DAVIDSON, enregistré du port de 198 pieds tonneaux, construit à New-York, en bois de chêne et cèdre, doublé et chevillé en cuivre, et parfaitement bien gréé, porte 2000 barils ou 360 boucauts de sucre, tire très peu d'eau. S'adresser pour les conditions au capitaine Alexandre, à bord en face de la rue Poydras, ou à
HARRISON, BROWN & Co.,
19 fev 47, rue Bienville.

A LOUER OU A FRETER—La barque de construction de Baltimore JOHN A. ROBB, connue pour sa marche supérieure, doublée, cloutée et chevillée en cuivre, A. 1, commandé par le capitaine Bennett, et portant environ 750 balles de coton, est prête à prendre un chargement. S'adresser à bord, au premier quai au-dessous du chemin à coulisses, ou à
HARRISON, BROWN & Co.
19 fev rue Bienville, No. 47.

A FRETER.—Pour un port dans le nord de la Méditerranée, le joli brick luberkois FLORA, capitaine Shrein, du port de 186 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face du steau 50, ou à
LATASTE & BRULATOUR,
24 fev rue Royale, no. 15

A LOUER OU A FRETER.—La belle barque anglaise MADRASS, A. 1, doublée, cloutée et chevillée en cuivre, commandée par H. Thormon, portant environ 1000 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord, deux rangs au-dessus du marché aux légumes, ou à
WILLIAM VANCE,
22 fev rue 18, rue Douane.

A FRETER.—Pour un port du nord de l'Europe, ou de la Méditerranée—Le beau brick luberkois FLORA, capitaine Shrein, du port de 186 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, face le poteau no. 50, ou à
LATASTE & BRULATOUR

A FRETER—Le brick fin voilier DAN. H. MILLER, capitaine Failes, pouvant porter 1200 balles. S'adresser à
EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 30, Vieille Levée.

A LOUER.—A partir du 1er avril, les bureaux no 4 et 5, rue Royale, dans les bâtisses Musson. S'adresser dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Aigle. 16 mars—16

VENTES A L'ENCAN.

PAR THOMAS C. CASH.

Miroirs, Glaces, Fayence, Verrerie, &c.

Il sera vendu vendredi, 25 mars, à 11 heures du matin, au no. 44, rue du Camp, encoignure Gravier:
62 caisses miroirs de dimensions variées,
4 paniers fayence,
20 harnesses verrerie assortie.
On pourra voir des échantillons le jour de la vente.
22 mars—4

PAR THOMAS C. CASH.

Marchandises avariées.

Il sera vendu mercredi, 23 mars, à midi, au 60, rue Gravier, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:
52 sacs café,
11,500 cigarres de la Havane,
débarqués du brick Robrer, capit. Welden, venant de la Havane, et avariés dans la traversée. 22 mars—3

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

Il sera vendu vendredi 25 mars courant, à 10 heures précises du matin, au domicile de M. John Hertzog, à l'encoignure des rues Triton et Dryades, près du nouveau canal.

Tout un mobilier consistant en armoires, bureaux, &c. Aussi plusieurs draps neufs, charettes, un cabriolet, une barouche, ainsi qu'une grosse butte de terre du fleuve. Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 22 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Il MARDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue Toulouse,
Une facture de coutellerie fine, consistant en canifs, rasoirs; couteaux à ressort et ciseaux;
2 caisses cafetières à la grecque;
1 balle coutil fil. &c. 22 mars

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente positive de Chapeaux, Brodequins et souliers.

MERCREDI, 23 du courant il sera vendu à l'encan, rue St. Louis, no. 20, à midi: 100 caisses brodequins, bottes et souliers; et aussi des chapeaux; le tout composant un bon assortiment et pour être vendu sans réserve. 22 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Il sera vendu samedi, 26 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi précis:
Une négresse Henriette, âgée de vingt ans, depuis sept ans dans le pays, parlant anglais et français, garantie des vices et maladies prévus par la loi. Elle est bonne blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison, d'une forte constitution et d'un bon caractère.
Conditions: 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
L'acte de vente par Felix Grima, aux frais de l'acquéreur. 22 mars

PAR F. DUTILLET & DELERY.

Il sera vendu samedi 26 mars, à midi, à la Bourse Hewlett:
Deux terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les lots nos. 16 et 17 de l'filet 58, sur un plan particulier dressé le 11 avril 1825, déposé chez Th. Beghera, lesdits terrains mesurant chacun au pied américain, 35 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pds de profondeur entre les rues Morales et Urquhart.
Conditions: l'acquéreur s'obligera de payer deux billets de $172 50; l'un payable le 21 octobre 1836, et l'autre le 21 avril 1837, et la balance à 3 et 6 mois de crédit. 22 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Il sera vendu, jeudi, 24 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett:
Thomas, âgé d'environ 20 ans, nègre de champ ayant une hernie, autrement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: 1 an de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Association Consolidée et hypothèque.
L'acte de vente par Jules Mossy, notaire public, aux frais de l'acquereur. 14 mars

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu le jeudi 24 mars, 1836, à 5 heures après midi sur l'habitation ci-devant Dauney, faubourg Washington, entre les rues Moreau et Cascalvo, les objets ci-après détaillés:
Une quantité de pierres plates à paver.
Do. do. do. à rigoles
Briques du lac, do. du pays, sable du fleuve, Chaux, planches et planchers, échelles, outils, Cordes, bois à échaffaudages, etc.
Toute somme inférieure de $100, comptant; de $100 à 400, 60 jours; au-dessus quatre mois de terme en billets endossés à satisfaction. 21 mars—4

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu lundi 4 avril, à midi précis à la bourse Hewlett,

QUATRE SUPERBES TERRAINS

situés en cette ville, bornés par les rues Conti et Dauphine, vis-à-vis la belle propriété de Mr. Hyde.
No. 1, **Terrain d'encoignure**, mesure 33 pieds 5 pouces à la rue Conti, sur 61 pieds 9-6 face à la rue Dauphine.
No. 2. Un **Terrain** joignant le No. 1, ayant 40 pds. 6 pouces à la rue Conti sur 61 pieds 9-6 de profondeur, il existe sur le dit terrain des bâtisses dont on donnera la description le jour de la vente.
No. 3 Un **Terrain** joignant le No. 2, ayant 25 pds 5-6 face à la rue Conti, sur 61 pieds 9-6 de profondeur, ayant un corridor en commun de 3 pieds de large avec le numéro 4.
No. 4, Un **Terrain** ayant 25 pieds 5 pouces et demi face à la rue Conti, sur 61 pieds 9-6 de profondeur, il a un corridor en commun de 3 pieds avec le No. 3.
Conditions:—1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente chez F. Grima, not. pub.
21 mars—13

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu mercredi, 23 mars, à midi, à la Bourse Hewlett: la réserve de l'habitation Doussou, s'étendant de la rue Craps à la rue des Bons Enfans, sur une ligne de 61 pieds à travers les lilets et de la rue des Bons Enfans; sur les derrières ayant plus de 82 pieds, sur il pieds de laquelle il y a une servitude.
Aussi, 4 terrains dans l'ilet no 3, au coin des rues Amour et Piété.
Conditions: 1, 2 et 3 années de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente pardevant C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 17 mars

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu le mercredi, 23 mars, à midi, à la Bourse Hewlett: les terrains suivans, faisant partie de la propriété Doussou, situés au faubourg Washington, dans les premiers ilets, savoir:
Ilet six—Les terrains nos. 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.
Ilet sept—Les terrains nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 1
Ilet un—Les terrains nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Les banquettes sont faites.
Conditions: 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente se passeront chez C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 15 mars—4

A VENDRE.—Les propriétés suivantes, situées dans la partie la plus avantageuse du faubourg et dignes par leur importance de fixer l'attention des capitalistes et des spéculateurs.
Le bloc entier de cinq magasins à 3 étages, formant le coin des rues Poydras et des Magasins.
La maison et magasin situés dans la rue Poydras, entre les rues Tchopitoulas et des Magasins, occupés maintenant par MM. Bier & Steever.
Les deux maisons et lots de terre, dans la rue du Camp, adjacens à l'église de St. Patrick.
La propriété tout entière, située dans les rues Annonciation et St. Thomas, consistant en une vaste maison à deux étages, bâtie en briques, avec jardins, dépendances, écurie, remise, &c. récemment occupée par M. J. M. Reynolds, ainsi qu'une autre maison avec ses dépendances, faisant face à la rue St. Thomas, et tous les lots de terre vacans, adjacens à cette propriété.
Le lot sur la batture, avec un magasin neuf à quatre étages, que l'on y construit maintenant et le magasin à deux étages, élevé sur le derrière du lot et faisant face à la rue du Commerce.
Huit lots de terre faisant face aux rues de la Commune et Philippa.
La maison et les bureaux, situés dans la rue du Canal, au coin de la rue Carondelet.
Plusieurs ilets entiers, situés dans différentes parties du faubourg Livaudais
S'adresser, pour plus amples informations et pour les conditions à BYRNE, HERMANN & Co.
14 mars—10 rue du Canal

TERRES AU TEXAS à vendre.—Le soussigné offre en vente différentes terres situées au Texas, de la meilleure qualité et très avantageusement situés tant en général près de la Rivière Rouge ou sur ses bords. Ces terres sont par concessions d'une à six lieues d'étendue; les titres de propriété sont authentiques et clairement établis, comme on peut s'en convaincre en les examinant chez le soussigné. Quelques uns de ces terrains sont enclavés dans la concession faite à M. Zavala, sur les bords du fleuve Sabine et près de l'Océan. S'adresser à C. A. WARFIELD,
9 mars—9 No. 69, rue de la Commune.

AVIS.—Attendu que Anacharsis Luminais, shérif du comté des Allemands, est adressé à moi pour obtenir l'annulation de deux cautionnements souscrits par lui comme shérif susdit, l'un le 16 juin 1832, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Jean Baptiste St. Amand et Patrice Arroyo, ses cautions; et l'autre le 15 février 1833, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Godefroy Boudousquié, sa caution.
Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles lesdits cautionnements et les hypothèques en résultant, ne seraient pas clôturées et annullés.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le trois mars mil huit cent trente six, et dans le 60ème. année de l'Indépendance des Etats-Unis.
(Signé) E. D. WHITE,
Par le Gouverneur,
(Signé) Maxime Blanc, Secrétaire d'Etat.
15 mars—30

AVIS.—Le soussigné donne avis à tous ceux qui lui doivent d'avoir à compléminer de venir régler dans le plus bref délai, son intention étant de partir sous peu pour France; il invite également toutes les personnes qui ont contre lui des réclamations de les lui présenter. Il pourvoira tous ceux qui retarderont de payer leurs comptes.
19 mars—4 J. B. FLEURY.

LE soussigné étant sur le point de son départ, offre à vendre son établissement de confiseur et distillateur, situé rue Royale, entre St. Louis et Conti, et connu tant par son débit que par sa proximité du commerce. Le soussigné profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de régler avec lui sous le plus bref délai et celles à qui il peut devoir de lui présenter leurs comptes. J. B. GILLY.
18 mars—3

COTONNADES épaisses, blanches et de couleur—622 balles cotonnades pour habillemens de nègres en débarquement et en magasin, à vendre par
18 mars ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres

Compagnie du Pavillon de la Bourse.

LES actionnaires de cette compagnie sont invités à se présenter aux bureaux de la compagnie d'assurances de l'Ouest, pour opérer le transfert de leurs actions en celles de la Compagnie de Banque et de Bourse, conformément à la section de l'acte supplémentaire pour amender la charte primitive de la compagnie, promulguée aujourd'hui.
Nouvelle Orléans, 12 mars.
Par ordre,
14 mars—37 F. RELANGER, secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

LES bureaux de cette banque sont maintenant ouverts pour la transaction des affaires, à l'encoignure des rues Royale et St. Louis, où les dépôts seront reçus et versés en caisse. La direction commencera à escompter jeudi prochain 17 mars, et continuera tous les lundis et jeudis. Les billets présentés à l'escompte doivent être déposés dans la boîte les samedis et mercredis de chaque semaine, avant 3 heures.
Le bureau des commissaires pour recevoir les souscriptions au capital est transporté au no 84, près le local de la banque. Par ordre de la direction,
14 mars C. LESSEPS, asst. caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

La direction procédera à la nomination d'un caissier de cette institution à sa séance de jeudi, 17 courant.
Les applications pour cette place seront reçus au bureau de la Banque jusqu'au 17 courant.
Par ordre de la direction
10 mars—3 Chs. LESSEPS, asst. caissier.

Banque de Carrollton.

AVIS est donné à tous les actionnaires de cette Institution que conformément aux dispositions d'un acte adopté par la Législature pour amender la charte primitive et promulgué selon la loi, une assemblée des dits actionnaires est convoquée et aura lieu dans le local de la Banque à l'encoignure des rues du Canal et St. Charles, le 5 avril prochain, à 5 heures du soir, pour y approuver et accepter les amendements. Il sera, en même temps, soumis à l'assemblé un état de la situation des affiaires de la Banque.
Par ordre.
12 mars John NICHOLSON, caissier.

Compagnie du Bail Rond et de Banque d'Atchafalaya.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Institution que conformément à la 3ème section de l'acte supplémentaire à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, un paiement de cinq piastres par chaque action sera dû et devra être payé vendredi, le 1er. avril prochain. Par ordre de la Direction.
Robt. G. DIXON, caissier.
Extrait de la Section 15 de la charte:—Dans le cas où tout actionnaire deviendrait en manque de faire aucun des paiements, jusqu'à concurrence de vingt cinq piastres sur chaque action, à l'époque où les dits paiements seront exigibles, cet actionnaire perdra tout droit à la somme ou aux sommes payées sur chaque action souscrite au profit de la compagnie. 12 mars

COMPAGNIE de Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya—Avis est donné aux actionnaires de la dite compagnie, que les livres de transfert seront ouverts le mercredi, 16 mars.
PAR ordre,
12 mars ROBERT G. DIXON, caissier.

Compagnie d'Assurances de l'Aigle.

Incorporée le 2 avril 1835.
Capital $500,000.
Président Mr Charles Briggs
Directeurs:
MM Thomas Barrett MM Edmond J Forstall,
John E Hyde Henry D. Richardson,
J A Barelli James Grimshaw.
Secrétaire Mr John Whitehead.
Cette compagnie prend des risques contre l'incendie, les dommages de la mer et des fleuves et rivières, et se charge aussi de garantir les lettres de change et les billets à ordre. Les bureaux sont situés au no 5, rue Royale.
10 mars—1m,3ps JOHN WHITEHEAD, sec.

Compagnie de Banque et d'Améliorations.

AVIS.—Des propositions seront reçues au bureau de ladite compagnie jusqu'au 1er avril prochain pour les ouvrages et travaux ci-après détaillés, relatifs à la construction d'un édifice pour la Banque des Citoyens, savoir:
Pour la charpente en fer et serrurerie,
Pour la menuiserie,
Pour la couverture en cuivre,
Pour les murailles en pierres,
Pour les enduits et corniches,
Pour la sculpture,
Pour la peinture,
Pour la vitrerie.
Un entrepreneur ne pourra soumissionner que pour les travaux propres à sa profession.
Les conditions de charges seront communiqué au bureau de la compagnie chaque jour depuis 9 heures a. m. jusqu'à 2 p. m.
9 mars—22 J. H. RABOTEAU, secrétaire.

Compagnie de la Bourse et de la Banque.

AVIS est par le présent donné que les livres de souscription au fond capital de la
COMPAGNIE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE
seront ouverts au bureau de la compagnie d'assurances de l'Océan, rue Royale, le 8e. jour de mars et resteront ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés) entre 10 a. m. et 3 p. m.
John B. Byrne, Thomas Barrett,
Lucien Hermann, Richard O. Pritchard.
Maunsel White, Peter Debuys,
Sam'l J. Peters. Commissaires.
Nouvelle Orleans, 19 fev. 1836. 19 fev—33

BANQUE DE CITE,
Nouvelle Orléans 1er. mars.

LES directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent, sur les profits des derniers six mois, payables aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs à partir de lundi prochain, 14 mars.
2 mars—1m ROBERT J PALFREY, caissier.

AVIS—L'élection annoncée pour aujourd'hui, des Directeurs de la Compagnie de Presse à Coton d'Orleans, est ajournée au 20 mars prochain. Par ordre.
20 fev—37 W. G. DUNN, secrétaire pro tempore.

LES livres de souscription au capital de la Banque de la Compagnie des Améliorations pour la Nouvelle Orléans sont ouverts depuis le 25 du présent.
Les personnes désirant souscrire peuvent se procurer des exemplaires de la charte, de la compagnie, au bur. au de la compagnie, no 151, rue de Chartres, ou chez M. Gaston Bruslé. 26 fev—37

DANS LA COUR DES PREUVES dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—Succession de feu Palmer Smith—Il est ordonné par la cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans qu'une assemblée des créanciers de la succession de feu Palm r Smith, soit convoquée pardevant W Y. Lewis, notaire public en cette ville, pour le lundi 28 jour du mois de mars prochain à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération et de délibérer sur la masse des affaires de ladite succession et de nommer un ou plusieurs syndics pour prendre l'administration d'icelle; et que M. W. Hoffman soit nommé défenseur aux héritiers absens.
Nouvelle Orléans, 22 février, 1836.
CHARLES MAURIAN, juge
Pour copie conforme à l'original,
26fev—30 W. F. C. DUPLESSIS, rég. des test.

TRAITES sur New York, à vendre par
EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Unicorn, de Marseille, dix huit caisses Serrures de 4 à 9 pouces; serrures fines pour portes de magasin, serrures pour armoire, en cuivre et en fer; vercouillets de 5 à 36 pouces; loquets à olive; furgettes fines et communes; crochets en fer et en cuivre; quadrans d'armoires; compas en cuivre et en fer; pitons à vis; pâtes dorée pour glasses, &c. J. LABADIE,
2 mars 59, rue de la Levée.

URNES EN CIMENT PATENTÉ POUR ornemens de cheminées.

100 Houles pour ornemens de cheminées; objet reconnu essentiel pour prévenir la fumée et la pluie par les cheminées, et donnant un tirant d'air, en outre qu'il sert d'ornement dans un local,—à vendre par Wm. BRYAN,
No. 36 rue de la Vieille-Levée.
Et à la manufacture, rue de l'Esplanade, No. 57.
Chassis de fenêtres, seuils de portes, dalles, etc. etc
7 Mars—37

SANGSUES—De très grosses sangsues, à vendre à la pharmacie de A. A. PETCHAUD,
9 mars 123, rue Royale.

A VENDRE.—Plusieurs terres d'un grand prix pour la culture du coton et de la canne à sucre, parfaitement bien situés. Pour les conditions qui seront très favorables et pour plus amples renseignemens s'adresser à L. MILLAUDON.
9 mars—6m

A VENDRE.—1080 quintaux fer plat; 225 do. do rond; 160 demi pipes vin rouge; 300 barils do; 1400 barils eau-de-vie; 300 do amandes douces; 100 sacs noisettes; 6000 rames papier; 824 barils vin sec; 200 dp do. doux; 75 do vinaigre, 1000 jarres huile d'olive; 30 onises savon; 105 do amandes; 1280 caisses, 1640 demi, 800 quarts raisins; 60 sacs menthe; 4 caisses ruban en soie de Grenade; 2 barriques cremor; 500 jarres olives; 350 aeronas mandes en coque; 448 caisses citron, 189 jarres raisins en grapes.
16 mars—8 A. M. MIRANDA & Co.

LETTRES de Change sur Paris et Londres, à vendre par
24 fev M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co

TRAITES sur New-York, à vendre par
LEGENDRE & SAMORY,
9 mars 47, rue Toulouse,

AVIS.—Mme. E. LEFEBVRE devant s'absenter incessamment, prie les personnes qui pourraient avoir quelques réclamations à lui faire de les présenter dans le délai de quinze jours, parce que ses chargés d'affaires ne paieront en son absence que ce qui aura été reconnu par elle même avant son départ. Mme. L. prie en même temps les personnes qui lui doivent des comptes arriérés de les solder de suite. 15 mars

LE soussigné, jardinier et marchand de graines, au coin des rues Poydras et Gironde (autrefois les jardins et plantations Gravier), à quatre ilets du railroad, dans la rue Poydras, fournit des graines fraîches pour jardins potagers, à des prix très modérés; on peut s'en procurer un seul paquet, une douzaine assortie, ou une boîte contenant de 50 à 100 espèces différentes, toutes bien distinctes et avec leurs noms lisiblement écrits, formant un assortiment complet de graines de choix et propres au climat de ce pays, pour jardins potagers.
On trouve aussi chez le soussigné une grande variété de graines de fleurs, annuelles, vivaces, &c. Plantes et arbustes, par douzaine ou par centaine.
24 fev—3m,1ps S. JOHNS.

BILLETS de Banque du Mississipi—$25,000 en billets de Banque de l'Etat du Mississipi, en demande, à 1 pour cent d'escompte.
8 mars A. DANIELS & GOODMAN.

CIGARRES.—150,000 cigarres de la Havane, de qualités supérieures, à vendre par
9 mars C. WORSLEY, 10 Gravier,

CHAPEAUX de Paille—En caisses non pareilles, à vendre par FROST & Co,
5 mars 8, rue de la Douane.

VENTES

PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

10 de Récompense.

Parti marron de chez le soussigné, dans la soirée du 16 Mars, un mulâtre foncé, nommé JOR, âgé d'environ 23 ans, taille de 4 pieds 8 pouces, parlant français et anglais, ayant de grands yeux et paraissant extrêmement effrayé quand on lui parle. Il est vêtu d'un vieil habillement de cotonade et portait un chapeau de cuir.
Les capitaines de bâtimens, de steamers, et autres sont prévenus de ne pas le recevoir à bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
L. BRUX,
à la Douane.
22 mars—3

$20 de Récompense seront payées par le soussigné pour l'arrestation du nègre nommé PITTARD, parti marron hier 17 du courant; ce nègre est d'une taille haute, mincé et drôle, regarde beaucoup quand on lui parle, parlant très peu le français, pantalon, chemise de gingo, point de chapeau à la tête, souliers neufs aux pieds, très vif, ayant l'air d'écouter avec attention quand on lui parle, et regardant par terre. Il a appartenu autrefois à M. Beach et a coutume de se retirer chez une femme de couleur au faubourg Ste. Marie, dans la cour de la veuve de M. Caldwell. Les traits de ce nègre sont réguliers, et le tout offre l'ensemble d'un beau nègre; on payera $100 à celui qui pourra fournir des renves suffisantes pour traduire en justice la personne ou les personnes qui recèlent ce nègre, vu qu'il ne s'est amais absenté ni ait manqué à son devoir.
Les capitaines de navires sont prévenus de ne pas lui donner asyle sous peine d'être poursuivis avec toute rigueur des lois.
21 mars—5 A. LACOUTURE.

$10 de Récompense—Si est absenté de chez le soussigné vers le 21 du mois passé, le nègre **Washington**, âgé de 23 ans, taille cinq pieds cinq pouces, parlant anglais et français, de robique et d'une jolie figure; il a habille ordinairement en cotonnade et porte un grand chapeau blanc, il l'habitude de travailler dans les presses à coton et aux déchargements des navires et steamboats où il a de vieux jours dernierS.
Le récompense ci-dessus sera donnée à celui qui livrera ledit nègre à la geole.
19 mars—15 C. HUCHET KERNION.

$50 de Récompense—Partie maronne du soussigné, cette négresse des rues Remparts et Orleans, une mulâtresse américaine, esclave, nommée ELVIRE, agée de 22 ans, haute de pieds, complexion claire et taille svelte, parle français et anglais ayant l'air timide en l'adressant; elle était déjà évadée avant et cachée pendant longtems à Faubourg Washington.
La récompense ci-dessus sera donnée à ceux qui le feront à la geole ou fourniront de renseignemens qui que le soussigné pourra s'en emparer de nouveau.
Les capitaines et propriétaires de navires et bateaux vapeur sont cautionnés de ne pas lui prêter abri, sous peine de la loi. G. P. MANOUVRIER,
18 mars chez E. Johns & Co. rue Chartres, no 87.

DETENU à la geole de la paroisse Jefferson, le nègre John, appartenant à Mr. Jurdan. Le propriétaire est invité à le réclamer conformément à la loi. J. CHARBONNET,
18 mars Sheriff.

ESCLAVE MARRON EN PRISON. Le nègre se disant **Thomas Millet**, âgé d'environ 24 ou 25 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, a été arrêté et logé dans la geole de la paroisse de l'Assomption, le 20 août 1835. Ce nègre a une cicatrice sur le derrière de la tête, une au bras gauche et deux du côté gauche du cou; il est assez bien fait et noir, il dit qu'il est libre et qu'il a été laissé à terre par le Pau Jones, remontant le fleuve.
Le propriétaire est invité à le réclamer, conformément à la loi.
Ascension 23 octobre 1835.
21 mars J. L. COMSTOCK, geolier.

ESCLAVE MARRON EN PRISON. Le négrillon, se disant George, âgé d'environ 12 ans, taille de 4 pieds 5 pouces, a été arrêté, logé dans la geole de la paroisse de l'Assomption, le 15 décembre dernier, et transféré de la ce de 8 le 16 janvier. Ce négrillon parle français et un peu anglais, très noir et avec de très grosses lèvres, il dit appartenir à M. McKennen, de la Nouvelle-Orléans.
Le propriétaire est invité à venir le réclamer, en ayant les frais, conformément à la loi.
Ascension, 5 février 1836.
12 mars J. L. COMSTOCK, geolier.

$5 Piastres de Récompense.—Parti environ de la conciergerie du railroad, le nègre JIM, âgé de 25 à 30, taille de 5 pieds 2 pouces, d'une faible complexion, marchant avec peine, nu; il se fait passer pour libre et cherche habituellement de l'emploi sur les steamboats ou sur les gottes. Les capitaines sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera à la geole ou le conduira ladite boulangerie, au cous de Cascalvo et Champs Elysées.